

Fiche de poste

Réfèrent du SDEI 19 (Service départemental de l'école inclusive)

Réfèrent SDEI

PERSONNEL CONCERNE

- Enseignant du premier degré
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable

CADRE

Références :

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance (Chapitre IV : Le renforcement de l'école inclusive.

Décret n° 2005-1752 du 30 décembre 2005 fixant le parcours de formation des élèves présentant un handicap.

Décret n° 2009-378 du 2 avril 2009 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés et à la coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services médico-sociaux.

Décret n° 2014-1485 du 11 décembre 2014 portant diverses dispositions relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Circulaire n° 2019-088 du 5-6-2019 pour une école inclusive.

MISSIONS

- **Assurer la permanence de la cellule d'écoute du SDEI.**
- **Être l'interlocuteur des pilotes et coordonnateurs de PIAL pour :**
 - ✓ Transmission CV AESH pour recrutement,
- **Être en appui de l'équipe départementale ASH**
 - ✓ Logistique de la formation initiale des AESH,
 - ✓ Aide technique à la complétude des enquêtes académiques et nationales.
- **Assurer la gestion du matériel pédagogique adapté :**
 - ✓ Demandes en lien avec les notifications MDPH,
 - ✓ Réception du matériel et retour du matériel,
 - ✓ Gestion de la base de données,
 - ✓ Accompagnement technique et pédagogique à la mise en service.
- **Assurer la gestion départementale des robots de télé présence**
 - ✓ Aide technique et pédagogique à la mise en service.
- **Assurer la gestion du site pédagogique ASH en collaboration avec la conseillère pédagogique ASH et l'équipe EDEIS**
 - ✓ Identification des ressources numériques adaptées,
 - ✓ Accompagnement technique et pédagogique.

Assurer la liaison entre les différents partenaires EN et hors EN pour les différentes missions.

Assurer la liaison avec les services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et du rectorat.

COMPETENCES ATTENDUES

- Sens des relations humaines, de l'organisation, du travail en équipe,
- Sens de la discrétion professionnelle,
- Connaissance du système éducatif et de ses acteurs,
- Connaissance du fonctionnement de la C.D.A.P.H (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées),
- Connaissance des professionnels s'occupant du handicap,
- Connaissance de la réglementation en vigueur,
- Connaissances techniques numériques approfondies.

CONDITIONS D'EXERCICE

Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN A.S.H, en lien avec le secrétariat général de la DSDEN, il participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique départementale de scolarisation des enfants handicapés.

Les horaires et les vacances sont arrêtés avec le supérieur hiérarchique sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an pour un temps plein.

Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'IEN de Tulle VEZERE ASH